

ECOLE « La petite trousse » de SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 1 - Jeudi 06 novembre 2025 - 19h -

Présents :

Enseignants : Mme Giraud, Mme Armand, Mme Pires De Sa, Mme Gaudillère

Parents : Mme Gay Laurène, Mme Martin Laurène, M. Laroche Lucas, Mme Barthollet Ludivine, Mme Quelin Elodie,

Mairies : M. Chanut, Mme Corre, Mme Jonon, Mme Bonnetain pour la mairie de St-Maurice-lès-Châteauneuf

Excusés : M. Carrot (Inspecteur de l'éducation nationale), M. Grouiller (mairie), Mme Renaux, Mme Penaud, Mme Da Silva (enseignantes), Mme Bailly (enseignante RASED), M. Level Kévin (parent d'élèves)

Présidente de séance : Mme Giraud

Secrétaire de séance : Mme Gaudillère

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 3EME TRIMESTRE

Le procès-verbal du conseil d'école du 3ème trimestre du 19 juin 2025 est approuvé.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

61 votants sur 93 inscrits ; 5 bulletins nuls ; Taux de participation : 65,5%

Titulaires : Mme Gay Laurène, M. Laroche Lucas, Mme Martin Laurène, Mme Quelin Elodie

Suppléants : Mme Barthollet Ludivine, M. Level Kévin

Remerciements aux parents qui sont venus faire la mise sous enveloppe et aux parents qui ont participé au dépouillement.

Mme Giraud interroge les parents élus pour savoir s'ils sont intéressés par la réunion d'information organisée par M. Carrot, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Charolles qui se tiendra le 9 décembre à 18h à La Clayette. 1 parent sera présent, 1 autre confirmera.

Le Conseil d'école est une instance qui se réunit au moins 1 fois par trimestre, donc 3 fois dans l'année en session ordinaire. Il peut se réunir en session extraordinaire sur demande du directeur, du maire ou de la moitié des membres. Le conseil n'est pas une séance ouverte au public.

Membres : directrice, adjoints, représentants des municipalités, le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale : Mme Tarje), l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Charolles : M. Carrot Sébastien), les membres du RASED (Mme Bailly Mathilde), les représentants de parents d'élèves (titulaire : droit de vote, suppléant : non) + toute personne concernée par un point à l'ordre du jour.

Il vote le règlement intérieur lors 1^{er} conseil d'école.

Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, il statue sur le Projet d'école et sur le programme de liaison avec le collège.

Il donne son avis et émet des suggestions sur tous les sujets concernant le fonctionnement de l'école, entre autres : les projets et actions éducatives des classes, les dispositifs mis en place pour répondre aux directives de l'Education nationale, la restauration scolaire, l'utilisation des moyens attribués à l'école, l'aide apportée aux élèves à besoins éducatifs particuliers, l'inclusion des élèves porteurs de handicaps, le plan et les exercices de sécurité...

Mme Giraud rappelle que les questions doivent lui parvenir avant la date indiquée pour qu'elles soient traitées lors du conseil d'école.

LECTURE ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Lecture du règlement intérieur dont seul un point a été modifié par rapport à celui de l'année dernière suite au rappel de la circulaire 2018-698 du 3 août 2018 qui interdit l'utilisation des téléphones portables, des montres connectées à l'école ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques à l'école. (Article 9)

Après lecture, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité à 19h15.

PRESENTATION DE LA CHARTE DE LA LAICITE ET DES PROTOCOLES DE GESTION DES SITUATIONS PARTICULIERES

La charte de la laïcité est présentée aux membres du conseil d'école.

Elle a été ou va être présentée dans les classes et chaque élève pourra ainsi se l'approprier grâce à un travail adapté à son âge.

Dans le cadre du renforcement des mesures en faveur de la santé mentale, un protocole de santé mentale est mis en place dans l'école pour répondre aux priorités ministérielles concernant le bien-être et la santé mentale.

Il s'agit d'un parcours qui se décline en Repérer (comportements ou actes de mal-être et de trouble psychique), Alerter (constitution d'une équipe ressource) et Evaluer (étude de la situation par l'équipe ressource).

PRESENTATION DE L'ECOLE

Total : 69 élèves (47 familles) répartis comme ceci : 17 en CE2-CM1-CM2 (4+5+8) avec Stéphanie Giraud et Lüléa Penaud/ 15 en CE1- CE2 (9+6) avec Muriel Gaudillère/ 17 en CP-CE1 (10+7) avec Anaïs Pires De Sa/ 20 en PS-MS-GS (5+8+7) avec Catherine Armand et Cynthia Da Silva.

M. Lachal est absent et remplacé par Mme Gaudillère. Son arrêt est prolongé jusqu'au 25 avril.

Pour la première année depuis plus de 10 ans, nous n'accueillons pas de TPS. Seuls 2 enfants étaient inscrits en TPS et les familles n'ont pas souhaité les scolariser dès leur année de TPS. Ils intégreront donc l'école l'année prochaine directement en PS.

Mme Giraud rappelle qu'une ATSEM (Katia Noblet) est présente en maternelle les matins et de 15h à 16h30. De 13h30 à 15h, c'est Océane Lacroûte qui gère entre autres le temps de la sieste. Ce rythme-là convient à l'école. Mme Giraud rappelle que la présence d'une ATSEM est indispensable au bon déroulement des journées.

Mme Giraud salue et remercie vivement Anne-Marie Chetail pour toutes les années durant lesquelles elle s'est investie dans l'école. Anne-Marie a toujours pris soin des enfants et elle a été d'un grand soutien auprès de l'équipe enseignante.

Une AESH devrait également être présente dans l'école pour un enfant qui a une notification d'accompagnement mutualisé. Céline Gautheron, l'AESH titulaire du poste, est en arrêt et le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) peine à trouver des remplaçants mais nous accueillons depuis ce lundi Pauline Mansardier qui travaille avec notre élève concerné 2 matinées par semaine.

La campagne de prévisions d'effectifs pour l'année scolaire prochaine est terminée et les données envoyées sont les suivantes : prévisions de 73 élèves.

Pour la rentrée 2026, 8 CM2 partiront au collège. On peut envisager 12 nouvelles inscriptions (5 enfants nés en 2024 et 7 en 2023).

On ne peut que constater la baisse des effectifs. Mme Giraud se montre peu optimiste quant au maintien des 4 classes. Une réunion d'échange avec la commune de Tancon, au cours de laquelle les représentants des 2 municipalités et les équipes enseignantes étaient présentes s'est tenue en septembre. Le dialogue autour d'un R.P.I. 5 (regroupement Pédagogique Intercommunal) est engagé, il est à poursuivre.

M. Chanut fait part de son échange avec M. Carrot, inspecteur de l'éducation nationale. Il était accompagné de M. Brunet, maire de Tancon et de M. Crasnier, maire de Coublanc. M. Chanut exprime qu'il y a en effet quelque chose à faire avec Tancon, mais peut-être pas dans l'immédiat. Il lui semble difficile de s'organiser avec l'école de Tancon pour la rentrée 2026. Les maires ont à nouveau un rendez-vous avec M. Carrot le 15 décembre.

Mme Jonon rappelle aux parents élus qu'ils peuvent investir cette problématique de R.P.I..

Les inscriptions à l'école de Saint-Maurice sont fixées au mardi 19 mai.

LES RESULTATS AUX EVALUATIONS NATIONALES ET LES DISPOSITIFS D'AIDE

De manière globale, les résultats sont plutôt bons sur l'ensemble de l'école, supérieurs aux résultats nationaux et souvent supérieurs ou égaux aux résultats de la circonscription de Charolles. Des résultats satisfaisants sont également pointés à l'entrée en 6^{ème} des élèves de Saint-Maurice.

Des points de vigilance avaient été ciblés l'année dernière et ont entraîné une harmonisation de certains outils sur l'ensemble des classes, notamment en grammaire (phrase du jour, codage identique), en calcul mental (même méthode), en résolution de problèmes (même méthode).

Pour remédier aux points de vigilance repérés chez les élèves de cycle 2, l'enseignante du RASED, Mme Bailly Mathilde, a été sollicitée. Elle intervient 2 fois par semaine sur l'école. Elle travaille avec un groupe de 4 élèves de CE1 en lecture.

Des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont également mises en place pour travailler la fluence en cycle 3 ainsi qu'en CE1 et le calcul en CE2.

BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE AU 31 AOUT 2025

Solde au 31 août 2025 : 1378,80€, soit 500€ de plus qu'en début d'année dernière.

Il avait été convenu qu'un appel aux dons serait lancé de manière différée par rapport à la rentrée.
Le mois de janvier semble opportun.

La coopérative reconduit 2 manifestations pour cette année scolaire : la vente des chocolats de Noël. Cette vente a rebasculé avec Initiatives et non plus avec un artisan chocolatier local. Les recettes de la vente de chocolats ont diminué ces 2 dernières années. Mme Giraud a jugé pertinent de retravailler avec Initiatives pour voir si cette baisse de bénéfices était due au changement de fournisseur ou non. Mme Giraud demande si elle pourra solliciter les parents élus pour l'aider à la mise en sacs des chocolats qui devraient être livrés la semaine du 15 décembre.

Les photos de classe avec portraits seront reconduites au printemps 2025, le jeudi 26 mars.

Les dépenses de la coopérative doivent être réfléchies.

Mme Giraud expose la problématique des transports pour les activités se déroulant à Chauffailles : la médiathèque et le cinéma.

Un transport aller-retour jusqu'à Chauffailles coûte 204€. Quand une classe de 15 ou 20 élèves se déplace à Chauffailles, il en coûte 204€. Mme Giraud trouve cette dépense élevée, d'autant plus que ce fonctionnement ne rentre pas dans le cadre de la qualification E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) de l'école.

La communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne prenait jusqu'à présent à sa charge les transports à la médiathèque. Cette compétence a été transférée à la commune, qui a reçu une subvention de la communauté de communes. Cette subvention a été calculée sur la base de 8 transports (2 transports par classe : 1 pour la médiathèque, 1 transport culturel). Le calcul a été fait à partir d'un coût de 165€ par transport, la commune a donc reçu une subvention de 1320€, ce qui ne permet en fait de ne financer que 6 transports au lieu des 8 annoncés.

Il n'est donc pas évident que la coopérative puisse payer tous ces transports. Les P'tits Loups se proposent de financer des transports si besoin, plutôt que d'annuler des séances d'école et cinéma.

Mme Giraud les remercie. Un point sera donc fait en cours d'année.

Mme Giraud prône donc le regroupement des classes dans un même bus pour réduire à la fois le coût et l'impact écologique. Une réunion est organisée par la communauté de communes à la médiathèque jeudi prochain pour traiter de ces problématiques-là. M. Chanut suggère que les animateurs de la médiathèque se déplacent dans les classes plutôt que l'inverse.

PROJET D'ECOLE ET PROJET DES CLASSES

- Le projet d'école

La priorité essentielle d'un projet d'école est l'amélioration des résultats de tous les élèves.

Cette année, les actions suivantes seront menées :

Domaine 1 : Apprentissages et parcours des élèves, enseignement

Une demi-journée par mois est banalisée pour l'enseignement des langues vivantes, particulièrement de l'anglais. Des activités différentes de celles menées en classe sont proposées aux enfants. Ils sont regroupés par niveaux pour que les apprentissages soient à leur portée.

En octobre, des jeux ont été organisés (Simon says, jeux sportifs collectifs), des lectures d'albums ont été faites, un loto a été mené.

En novembre, certaines activités seront reprises. Du théâtre et un jeu de recherche de personnages compléteront le panel.

Domaine 2 : Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire

Un mode d'emploi des émotions sera travaillé en période 3.

Un réaménagement de la cour des grands a été étudié : un règlement a été écrit et un planning élaboré.

Domaine 3 : Acteurs, stratégies et fonctionnement de l'école

Lors de chaque conseil de maîtres, les problématiques de chacun sont exposées et les repas méridiens sont partagés par l'ensemble des enseignants.

Domaine 4 : Environnement partenarial et institutionnel

La semaine des parents sera reconduite, certainement en mars.

- APQ : Activités Physiques Quotidiennes : des temps de pause actifs sont mis en place dans certaines classes. De plus, la configuration de l'école et le matériel à disposition des élèves favorisent l'activité physique des enfants.

- Labellisation E3D

L'opération Nettoyons la nature a été menée le mardi 30 septembre : 8,800 kgs de déchets récoltés.

Une animation organisée par le Symisoa concernera la classe de CE2-CM1-CM2 sur les loutres et les castors, avec la recherche des indices de présence.

Le thème de cette année est « Les animaux sont à notre trousse ».

Divers projets voient le jour autour de ce thème.

- Anniversaires : ils sont fêtés en commun chaque mois. Le planning a été donné en début d'année. Une animation sonore sera proposée à chaque fois par une classe.

- 5 décloisonnements annuels (1 par période) autour de ce thème.

Pour chaque décloisonnement, un après-midi est banalisé. 4 ateliers sont proposés. Les enfants s'inscrivent dans l'atelier qu'ils veulent et travaillent de 13h30 à 15h30 tous ensemble, de la MS au CM2. De 15h45 à 16h15, chacun présente son travail aux autres.

Pour la 1ère période, les ateliers proposés ont été : cuisine de gâteaux en forme d'animaux, danse des animaux, modelage de bougies en forme d'animaux.

Autres projets de l'année :

- Les 4 classes de l'école sont inscrites au défis anglais.

Les 2 classes de cycle 2 sont en train de mener leurs défis. Chaque semaine elles reçoivent un message vidéo. Différentes notions sont abordées (couleurs, jours...) et des défis sont réalisés (chansons, dialogues...).

- 2 classes relèvent les défis sciences proposés par l'équipe départementale, autour du thème « Comment distinguer le vrai du faux ? ». Un travail autour du toucher et des illusions d'optique est mené en cycle 1. Les cycles 2 travaillent autour de l'électricité.

- Animations de la médiathèque « Le quai des mots » à Chauffailles : 3 classes ont déjà été accueillies à la médiathèque de Chauffailles. L'accueil est de qualité. La classe de CE1-CE2 sera accueillie le 15 janvier.

- Ecole et cinéma : les 4 classes visionneront le film du 1^{er} trimestre adapté à leur âge entre le 18 et le 24 novembre.

- Fêtes à venir :

Fête de Noël : vendredi 19 décembre (cuisine, chants, cadeaux...)

Galettes : mardi 20 janvier (fèves par les TPS, PS, MS, couronnes par les GS-CP-CE, galettes par les CM)

Fête de carnaval : vendredi 6 février (cuisine, défilé, monsieur Carnaval)

Fête d'été : ateliers avec regroupements le vendredi 26 juin

- Rencontres sportives inter-écoles :

Les classes de cycles 2 et 3 participent à des regroupements avec les écoles de Tancon, Chassigny, Mussy, St-Igny, Coublanc.

Plusieurs rencontres sont programmées : ultimate le 13 novembre, gymnastique pour les cycles 2 et badminton pour les cycles 3 le 3 février, olympiades le 3 avril. Les CM participeront aussi au triathlon sécurité routière le 19 juin à Chauffailles.

- Commémoration du 11 novembre : les CE2-CM volontaires liront des textes et interpréteront un chant lors de la commémoration.

Les CP-CE animeront la commémoration du 8 mai.

- Dans le cadre du programme pHARe (programme contre le harcèlement à l'école), chaque classe sera sensibilisée à ce sujet en travaillant à partir de supports adaptés à l'âge des enfants.

- Sorties scolaires

L'équipe enseignante a cherché un projet qui pouvait à la fois combiner le thème des animaux et les langues vivantes. Elle souhaitait que les classes de cycles 2 et 3 partent plusieurs jours et que la classe de cycle 1 puisse les rejoindre un jour. Le coût des séjours a aussi été à considérer.

Son choix s'est donc tourné avec le centre de l'ARVEL à Bully, sur la côte roannaise, comme il y a 2 ans.

L'ARVEL a en effet proposé un séjour de 4 jours où des activités autour des animaux sont proposées, mais également des activités pour travailler les langues vivantes différemment.

Le projet reste à construire mais certains éléments sont néanmoins arrêtés.

Le lundi 9 mars, les 4 classes se rendront à la ferme pédagogique du Bessy, à Cordelle. Des activités adaptées à l'âge des enfants seront proposées, le langage sera également adapté à l'âge des enfants.

A 16h30, la classe de cycle 1 rentrera sur St-Maurice. Les classes de cycles 2 et 3 se dirigeront vers Bully où elles s'installeront dans le centre. Elles en repartiront le jeudi en fin de journée.

Les devis des activités sont établis : 11€ par enfant pour la journée à la ferme soit un total de 759€, 5 985 € pour le séjour à Bully pour les 49 élèves de cycles 2 et 3.

Le séjour à Bully est en formule gestion libre, il faudra donc ajouter le coût de la nourriture (1200€) ainsi que le coût des transports.

Une participation de 50€ par enfant sera demandée aux familles. Des solutions seront trouvées en cas de difficulté financière.

Sans le transport, il resterait 5 500€ à financer. La cantine et les p'tits loups ont validé le financement de ce projet.

La mairie s'est dite favorable à la prise en charge du transport.

Une réunion de présentation du voyage scolaire est organisée le mardi 16 décembre à 19h.

Mme Jonon remercie l'association des P'tits Loups pour toute leur énergie dans l'organisation de leurs manifestations. C'est grâce à cela que l'école peut mener tous ses projets et organiser un voyage scolaire.

SECURITE : PPMS ET BILAN RETEX

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) de l'école a été réécrit par l'assistante de prévention de la circonscription de Charolles, accompagnée de la gendarmerie et de la mairie.

Seul un point du PPMS a été modifié : les enfants du bâtiment de la maternelle ne sont plus concernés par la fuite puisque pour sortir du bâtiment, ils sont obligés de passer à vue sous le préau. L'assistante de prévention a estimé que ce n'était pas pertinent et elle préconise de garder les enfants en sécurité dans la salle de repli, la salle de sieste.

L'exercice « attentat-intrusion » a été réalisé avec succès le 16 octobre. En 30 secondes, l'ensemble des élèves étaient « à l'abri ».

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 25 septembre : évacuation des locaux en 1 min 27, exercice très satisfaisant.

Mme Giraud rappelle que l'alarme du bâtiment de l'élémentaire n'est pas reliée à celle du bâtiment maternel et que le détecteur de fumée dysfonctionne en maternelle.

La mairie va rappeler l'électricien qui était passé à l'école en fin d'année.

POINT SUR LES TRAVAUX ET ACHATS

Mme Giraud remercie la mairie pour l'ensemble des travaux effectués durant l'été, pour le remplacement du frigo et pour l'achat d'un tableau.

Mme Giraud remercie la municipalité pour le budget annuel de 4 500€.

Il permet l'achat des manuels, du matériel de papeterie pour les 4 classes mais aussi du matériel d'arts plastiques, des jeux éducatifs. Avec la mise en place des nouveaux programmes, il serait pertinent de penser au renouvellement de quelques manuels. Mais étant donné l'augmentation du prix des fournitures scolaires, il semble délicat d'envisager le renouvellement des manuels sur ce seul budget. Mme Jonon suggère de chiffrer cet investissement.

Mme Giraud rappelle la vétusté du parc informatique de l'école.

M. Chanut explique avoir demandé une subvention de 50% auprès du département pour un plan numérique d'équipement des écoles.

Cette subvention a été accordée, la mairie financera les 50% restants. Le parc informatique sera donc renouvelé à hauteur de 15 ordinateurs reconditionnés et d'un ordinateur portable neuf pour la direction.

Mme Giraud remercie vivement la mairie de St-Maurice car l'investissement de sa part est conséquent.

Mme Armand exprime la nécessité d'avoir un ordinateur portable dans sa classe. Elle n'a pas de VPI, elle a un vidéoprojecteur mais doit amener son ordinateur personnel quand elle veut vidéo projeter quelque chose à ses élèves. M. Chanut souhaite faire passer cette dépense sur le budget 2025.

A l'issue du travail mené lors des journées des défis de la sécurité routière, les élèves avaient rédigé un courrier à la mairie pour demander une sécurisation de l'espace autour de l'école. C'est chose faite. 2 panneaux « Prudence école » ont été posés dans la rue de l'école et les passages piétons vont être tracés. Mme Giraud remercie M. Chanut pour cela.

QUESTIONS DIVERSES

Les dates des conseils d'école des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres sont fixées : mardi 31 mars et mardi 23 juin 2025 à 19h.

Mme Corre demande si l'école souhaite réinvestir la 1^{ère} semaine d'expos en chœur. Mme Giraud répond positivement, dans les mêmes conditions que cette année.

La séance est levée à 20h50.

La présidente de séance S. Giraud



La secrétaire de séance M. Gaudillère

